

# Institut Technique et Professionnel Les Aumôniers du Travail Promotion sociale

## Adresse

Rue de Caraman 13 - 7300 BOUSSU

☎ 065/76 61 40

☎ 0477 80 11 49

📠 065/76 61 46

✉ [secps@itcb.be](mailto:secps@itcb.be)

## Direction

Pierre COQUELET

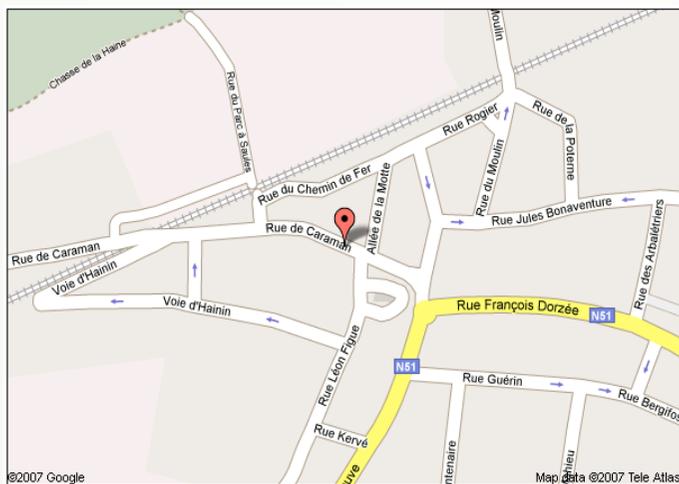
## Nos bureaux sont ouverts :

Du lundi au vendredi de 17h00 à 20h30.

## Inscriptions :

À partir du 26 août

## Plan d'accès



# FLEURISTE

## *Floriculture et arboriculture ornementale*

# FLEURISTE

## Floriculture et arboriculture ornementale

### Aperçu du programme

Vous serez capable :

- d'appliquer les soins nécessaires aux arbustes et jardins et de les reconnaître;
- de les utiliser en composition florale
- d'appliquer les soins nécessaires aux conifères et le genre;
- d'expliquer les soins nécessaires aux plantes d'appartement;
- d'énumérer leurs exigences générales et particulières;
- de reconnaître les différentes plantes;

### Conditions d'admission

Avoir obtenu l'attestation de réussite

« Fleuriste - bases de l'art floral » ou passer un test d'admission.

### Droits d'inscription

\*62,60 €

20 € pour les demandeurs d'emploi,  
les étudiants de moins de 18 ans,  
les bénéficiaires de l'Awiph,  
les bénéficiaires du CPAS,  
les enseignants sous certaines conditions.

### Fréquence des cours

Le vendredi du 11/09/2015 au 08/01/2016 de 17h30 à 20h50

### Titre obtenu

Attestation de réussite en

« floriculture et arboriculture ornementale »  
de niveau secondaire inférieur de transition

### Quelles démarches effectuer pour m'inscrire ?

- ✓ Fournir ma carte d'identité pour photocopie
- ✓ Remplir une fiche d'inscription au secrétariat
- ✓ Signer le "reçu école" dès paiement
- ✓ Remettre mon diplôme le plus élevé au secrétariat (CEB, CESS, ...) ou remettre l'attestation de l'unité de formation précédente.  
ou réussir un test d'admission pour entrer en formation
- ✓ Payer les droits d'inscription en fonction de votre statut
- ✓ Autres démarches :

#### **Je suis DEMANDEUR D'EMPLOI :**

—> je remets mon numéro d'inscription du Forem

#### **Je suis bénéficiaire du CPAS :**

—> Je le signale au secrétariat ou je remets une attestation de bénéficiaire du revenu d'intégration

#### **Je suis inscrit auprès de l'AWIPH :**

—> je remets une attestation obtenue auprès de l'AWIPH

#### **J'ai moins de 18ans :**

—> je remets une attestation obtenue auprès de mon établissement scolaire prouvant mon inscription